

ARRÊTÉ N° 2025 - 054

Fixant le calendrier des vacances scolaires de l'année 2026 à Wallis et Futuna

Le Préfet, Administrateur Supérieur des îles Wallis et Futuna

- VU** la loi n°61-814 du 29 juillet 1961 modifiée, conférant aux îles Wallis et Futuna le statut de territoire d'outre-mer ;
- VU** le code de l'éducation ;
- VU** le décret du Président de la République en date du 13 juillet 2023 portant nomination de Monsieur Blaise GOURTAY, Administrateur de l'Etat, en qualité de Préfet, Administrateur Supérieur des îles Wallis et Futuna à compter du 21 août 2023 ;
- VU** l'avis favorable émis par le comité social d'administration (CSA) dans sa séance du 22 juillet 2025 ;
- VU** l'avis favorable émis par la commission consultative mixte territoriale (CCMT) dans sa séance du 23 juillet 2025 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le calendrier des vacances scolaires de l'année 2025 à Wallis et Futuna est fixé comme suit :

Rentrée des enseignants	Vendredi 13 février 2026
Rentrée des élèves	Lundi 16 février 2026
Vacances 1 ^{ère} période	Samedi 4 avril au dimanche 19 avril 2026
Vacances 2 ^{ème} période	Samedi 6 juin au dimanche 21 juin 2026
Vacances 3 ^{ème} période	Samedi 8 août au dimanche 23 août 2026
Vacances 4 ^{ème} période	Samedi 10 octobre au dimanche 25 octobre 2026
Début des vacances d'été	Samedi 19 décembre 2026
Les enseignants de l'enseignement secondaire appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens.	

Article 2 : Le secrétaire général des îles Wallis et Futuna, la vice-rectrice des îles Wallis et Futuna et le chef du service de la réglementation et des élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié au Journal Officiel du Territoire et communiqué partout où besoin sera.

Mata'Utu, le

AMPLIATIONS :

Vice-rectorat	: 1		
DEC	: 1	Circonscription d'Uvéa	: 1
STJS	: 1	Délégation de Futuna	: 1
STOSVE	: 1	AT / CP	: 1
SRE/JOWF	: 2		

**Le Préfet, Administrateur Supérieur
des îles Wallis et Futuna**

Blaise GOURTAY